



RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

DES REPAS DE CANTINE

(à retourner avant le 28 octobre 2017 avec le règlement)

1. Compléter la fiche. (1fiche par enfant)

Enfant	Parents
Nom :	Nom Prénom:.....
Prénom :	Adresse :
Date de naissance :	N°CAF/MSA:.....
Classe :.....	Tél :.....
Enseignant :.....	Mail.....

2: Réserver les dates en cochant les cases correspondantes

NOVEMBRE 2017				DÉCEMBRE 2017			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vend.	Lundi	Mardi	Jeudi	Vend.
6	7	9	10				1
13	14	16	17	4	5	7	8
20	21	23	24	11	12	14	15
27	28	30		18	19	21	22
				VACANCES			

Tarifs applicables jusqu'au 31/12/2017

1 ^{er} enfant d'une même famille	→ 3.47€
2 ^{ème} enfant d'une même famille	→ 2.96€
3 ^{ème} enfant d'une même famille	→ 2.59€

3. Totaliser le nombre de repas par mois et le total à payer

Vous pouvez régler en 1 fois ou en 2 fois (pour 2 enfants faire 1 chèque par feuille). Pensez à retirer 1 repas pour la période

Novembre :	Repas réservés X	€ =	€	Total pour les 2 mois €
Décembre :	Repas réservés X	€ =	€	

Règlement par chèque

Règlement en espèces

4. Déposer le formulaire avec le règlement à la mairie

Règlement par chèque

Libeller votre chèque à l'ordre :
Trésor public
Déposer le formulaire et le chèque à la mairie

Règlement en espèces

Déposer le formulaire et le règlement aux
horaires d'ouvertures de mairie
Lundi, jeudi de 9h à 12h
Le mardi, vend. 9h/12h et 14h/18h
Le samedi matin de 10h à 12h